

1 Corinthiens : Lorsque l'église se pourrit chapitre 6 : 1-8 *Des litiges entre croyants*

Nous continuons notre étude sur le livre de 1 Corinthiens, un livre plein des thèmes divers. Ce matin nous arrivons à chapitre 6. Lorsque Paul a passé un an et demi à Corinth, il les a enseignés ces principes, mais ils l'ont oublié. Six fois dans ce chapitre nous lisons « Ne savez-vous pas ». Six fois Paul rappelle les croyants des vérités en Christ :

1. *Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ?*
2. *Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ?*
3. *Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas le royaume de Dieu ?*
4. *Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Christ ?*
5. *Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle ?*
6. *Ne savez-vous pas ceci : votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu, et vous n'êtes pas à vous-mêmes ?*

et le premier sujet s'agit d'un chrétien trainant un autre chrétien devant le tribunal.

De plus en plus notre société devient de plus en plus litigieuse. Il n'existe pas d'accidents. Il y a toujours quelqu'un en faute, toujours une personne responsable...même s'il s'appelle X.

Les résultats d'un sondage récent montrent que **plus d'une personne sur deux** a été confrontée à au moins un litige au cours des 12 derniers mois : Ce qui est considérable mais pas une surprise ! Il y en avait presque 3 millions litiges décidés en 2018.

Parmi les **litiges les plus fréquents**, on retrouve notamment les problèmes avec :

- la **banque** ou l'**assurance** (des sommes prélevées de manière inexplicable par la banque, ou l'assureur qui trouve 1001 raisons de ne pas indemniser le sinistre ...)
- le **voisinage** (avec en tête de la liste le problème des voisins trop bruyants ...)
- un **commerçant** (le produit est défectueux ...)
- le propriétaire du **logement**(le bailleur qui ne rend pas la caution)
-

Souvent des litiges sont justes, mais il y a des autres qui sont un peu exagérées.

Voici quelques exemples farfelus :

Une israélienne vs la météo

Lassée des approximations répétées du bulletin météo délivré chaque jour par sa chaîne d'infos préférée, une israélienne décide de traîner celle-ci en justice le jour où, faisant confiance aux prévisions optimistes, elle se retrouve en tenue légère sous une pluie battante et chope une grippe. La chaîne sera condamnée à verser \$1000 à la plaignante pour rembourser ses frais de santé ainsi que le manque à gagner découlant de sa semaine d'arrêt de travail.

Mr Grazinski et son camping-car : En 2000, celui-ci acheta un grand camping-car. Une fois son engin de 10 mètres de long lancé à 110 km/h sur l'autoroute et enclenche le régulateur de vitesse pour pouvoir se préparer tranquille un petit café à l'arrière. Après un nombre de tonneaux indéterminé, il gagna 1 750 000 d'indemnités, le constructeur du camping-car ne l'ayant pas prévenu que ce contact appelé « cruise control » ne transforme pas sa caravane en voiture autonome.

Stella Liebeck : En 1992, Stella a reçu 2,9 millions de dollars d'indemnités de la part de Mc Donald's pour s'être brûlée en buvant son café. Le vendeur avait en effet omis de lui avertir que le café était chaud !

Et ce n'est pas quelque chose de nouveau. Le litige était le sport préféré des grecs, et ce pratique est entré dans l'église à Corinth.

Lisons verset 1 de chapitre 6 :

1 Quelqu'un de vous, lorsqu'il a un différend avec un autre, ose-t-il plaider devant les infidèles, et non devant les saints ?

La situation et le contexte :

Quelle était le grand problème à Corinth ? Les divisions, le manque d'unité, une absence d'amour. Dans tout ce livre l'apôtre dévoile la racine du problème de cette église. Nous avons déjà vu les problèmes de débauche, leur manque de maturité et la désobéissance.

Dans ce passage, Paul adresse leur cupidité, leur désir de profiter des autres croyants. Les croyants trainaient l'un et l'autre devant les tribunaux civils pour être jugés par des païens. Pour l'apôtre c'est quelque chose incroyable : Une traduction qui démontre bien le sens est : *Comment osez-vous porter plainte contre un autre devant les tribunaux civils et non devant les croyants ?*

La situation dans cette église est simplement incroyable.

Paul continue et il les confronte avec les vérités qu'ils avaient oublié : Leur position future céleste en Christ et leur posture avec les autres croyants.

Voici notre première pointe : Nous devons nous souvenir de notre position en Christ.

2 Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? Et si c'est par vous que le monde est jugé, seriez-vous indignes de juger les affaires de moindre importance ? 3 Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? Pourquoi pas, à plus forte raison, les affaires de cette vie.

Le mot 'juger' ici peut aussi être traduit par *régner ou gouverner*. Paul les / nous rappelle de notre position future céleste : Nous régnerons et nous jugerons avec Christ. Nous ne passerons notre temps au ciel en jouant les harpes sur les nuages. Nous serons des administrateurs du royaume de Christ.

Cette promesse a été donné dans le livre de Daniel chapitre 7. Daniel a eu cette vision des quatre bêtes et la conquête ultime de Christ, le Dieu Très-Haut.

Lisons quelques versets de Daniel 7 :

17 Il me le dit et m'en fit connaître l'explication : Ces énormes bêtes qui étaient (au nombre de) quatre, ce sont quatre rois qui s'élèveront de la terre ;

18 mais les saints du Très-Haut recevront le royaume et posséderont le royaume éternellement, aux siècles des siècles.

21 Je regardai cette corne faire la guerre aux saints et l'emporter sur eux, 22 jusqu'à ce que vienne l'Ancien des jours pour rendre justice aux saints du Très-Haut ; et le temps arriva où les saints furent en possession du royaume.

*26 Puis viendra le **jugement**, et on lui ôtera sa domination, qui sera détruite et perdue pour jamais.*

27 Le royaume, la domination et la grandeur de tous les royaumes qui sont sous le ciel seront donnés au peuple des saints du Très-Haut.

Accompli dans Colossiens 1 :13 *Il nous a délivrés du pouvoir des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé,*

Nous sommes les saints du Très Haut, et nous sommes dans le royaume !

Jésus a repris ce thème dans Matthieu et encore dans le livre d'Apocalypse.

Matthieu 19

27 Alors Pierre prit la parole et lui dit : Voici que nous avons tout quitté et que nous t'avons suivi, qu'en sera-t-il pour nous ?

28 Jésus leur répondit : En vérité je vous le dis, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur son trône de gloire, vous de même qui m'avez suivi, vous serez assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël

(Apoc 2 :26+

26 Le vainqueur, celui qui garde jusqu'à la fin mes œuvres, je lui donnerai pouvoir sur les nations,

27 et il les mènera paître avec une verge de fer, comme on brise les vases d'argile,

Apoc 3 : 21 Le vainqueur, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône.

Apoc 20 : 4 Et je vis des trônes. À ceux qui vinrent y siéger, il fut donné d'exercer le jugement.

Un autre texte qui en parle se trouve dans le livre de Jude :

6 les anges qui n'ont pas gardé la dignité de leur rang, mais qui ont quitté leur propre demeure, il les a gardés dans des chaînes perpétuelles au fond des ténèbres en attendant le grand jour du jugement.

En résumé : Nous sommes des citoyens du royaume de Christ. Nous régnerons avec Christ. Nous exercerons le jugement avec Christ.

Alors Paul constate que c'est le summum de folie d'aller devant le monde pour chercher à résoudre un problème entre croyants, entre ceux qui jugeront le monde et les anges. Notre position en Christ et la sagesse de sa Parole nous donne des ressources suffisantes pour les résoudre.

Verset 4 Quand donc vous avez des différends pour les affaires de cette vie, ce sont des gens dont l'Église ne fait aucun cas que vous établissez comme juges ! 5 Je le dis à votre honte. Ainsi, parmi vous, il n'y a pas un seul homme sage qui puisse prononcer un jugement entre ses frères ! 6 Mais un frère plaide contre un frère, et cela devant les non-croyants !

Demanderiez-vous à un analphabète à corriger le bac de littérature ? Demanderiez-vous au père d'un voisin de résoudre une dispute entre vos enfants ? Ou bien demanderiez-vous la relation d'aide pour un mariage à quelqu'un si s'est fait divorcé dix fois ? La Bible nous dit que les gens de l'extérieur n'ont pas de compétence de juger les différends entre croyants. Alors Paul pose la question, « Pourquoi demandez-vous les non-croyants à résoudre une dispute entre chrétiens ? »

On peut imaginer le témoignage que cela a donné aux citoyens de Corinth. Paul dit que c'est une honte pour l'église et à Christ. Ce que les Corinthiens font est une honte parce qu'ils font retomber des reproches sur l'église et sur le nom de Christ dans la ville de Corinth. Comment est-ce que c'est possible que l'église puisse prêcher un évangile de repentance, de pardon et d'amour si les membres de cette même église sont en train de s'égorger les uns les autres ?

De nos jours beaucoup de gens n'aiment pas l'église parce qu'ils voient bien le comportement de ceux qui se disent chrétiens dans l'église. Les enseignements de Christ sont attirants, mais les actions de ses disciples sont parfois repoussant.

L'église a les ressources et doit résoudre ses propres affaires. Il les charge à chercher dans leur propre milieu pour trouver quelqu'un, une personne sage, un médiateur qui peut trouver un accord ou prononcer un jugement. L'église à Corinth était si avare qu'ils ont plaidé contre leurs propres frères devant les tribunaux civiles.

Nous trouvons notre deuxième pointe dans versets 7 et 8 : Nous devons nous souvenir de notre posture avec les autres croyants.

7 Pour vous, c'est déjà une défaite que d'avoir des procès entre vous. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice ? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller ?

8 Mais c'est vous qui pratiquez l'injustice et qui dépouillez (les autres), et ce sont vos frères !

Verset 8 nous donne la raison pour laquelle ils ont porté plainte l'un contre l'autre – pour dépouiller les autres. C'était leur sport ; leur façon de gagner de l'argent. Ils étaient des escrocs et ils escroquaient des autres croyants ! Ils ne cherchaient pas de la justice, mais à profiter du malheur des autres. Paul décrie cette injustice et la condamne.

Mais nous avons sauté verset 7. Aller au tribunal n'est pas toujours fait pour chercher la simple justice, c'est fait parfois pour se venger de son adversaire - pour lui faire du mal de retour. Il n'y a jamais de gagnant parmi ceux qui entrent dans un procès. C'est pourquoi Paul dit que "*C'est déjà certes un défaut chez vous que d'avoir des procès les uns avec les autres*".

Défaut ici veut dire "une perte". Qu'est-ce qu'ils ont perdu ? Le respect et l'amitié certainement. Mais ils ont perdu beaucoup aussi la possibilité de témoigner de la grâce et de l'amour de Dieu dans la ville de Corinth.

Voici un principe que nous devons suivre. Et il se trouve bien exprimé par l'apôtre Pierre

1 Peter 2 : 19-23 *car c'est une grâce que de supporter des peines, par motif de conscience envers Dieu quand on souffre injustement. 20 Quelle gloire, en effet, y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir péché ? Mais si, tout en faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce devant Dieu.*

21 C'est à cela, en effet, que vous avez été appelés, parce que Christ lui aussi a souffert pour vous et vous a laissé un exemple, afin que vous suiviez ses traces ; 22 lui qui n'a pas commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est pas trouvé de fraude ; 23 lui qui, insulté, ne rendait pas l'insulte ; souffrant, ne faisait pas de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement ; 24 lui qui a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin que, morts à nos péchés, nous vivions pour la justice ; lui dont la meurtrissure vous a guéris.

3 : 15

15 Mais sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur ; soyez toujours prêts à vous défendre contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous : mais (faites-le) avec douceur et crainte, 16 en ayant une bonne conscience, afin que là même où l'on vous calomnie, ceux qui diffament votre bonne conduite en Christ soient confondus. 17 Mieux vaut souffrir en faisant le bien, si telle est la volonté de Dieu, qu'en faisant le mal.

Avez-vous écouté ?

Mais si, tout en faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce devant Dieu. Mieux vaut souffrir en faisant le bien, si telle est la volonté de Dieu, qu'en faisant le mal.

C'est mieux de souffrir injustement, que de porter plainte contre un frère devant les autorités civiles.

- C'est l'exemple donné par Christ.
- Cela donne un fort témoignage au monde.

La Parole de Dieu nous déclare que tous les conflits matrimoniaux, commerciaux, moraux, financiers, de succession et juridiques entre chrétiens devraient être réglés à l'intérieur de l'église.

Qui va croire que le christianisme est la réponse aux problèmes de la vie lorsque ceux qui suivent Jésus Christ courent au monde pour régler leurs différends?

Lorsque cela se produit, le témoignage de l'Église est affaibli et les non-croyants se moquent de nous.

Les croyants qui font cela sont plus intéressés à la vengeance ou au gain, qu'avec l'unité du corps et la gloire de Jésus. Paul dit que les poursuites sont STUPIDES. C'est la convoitise à son pire. En réalité, les poursuites ne sont que de la convoitise déguisée en légalité.

Le principe ici est fondé sur le deuxième plus grand commandement : *Aimez votre prochain comme vous-même*. Si quelqu'un aime Dieu, cet amour se manifestera dans l'amour que vous avez pour votre prochain. Traîner en justice un frère ou une sœur en Christ montre un manque d'amour, un manque de pardon.

Mieux vaut être dépouillé, que d'aller devant un tribunal avec un autre croyant.

Encore une fois, Paul ne parle pas d'aller en cour avec un non-chrétien; il parle des croyants se traînant devant les tribunaux. Et pourtant, nous vivons dans un monde où nous pourrions être obligés d'aller en cour même si nous ne le voulons pas. Parfois, dans notre société, les querelles ou questions légales entre chrétiens peuvent nous forcer de comparaître devant un tribunal civil. Bien que la plupart soient non bibliques aux yeux de Dieu.

Exceptions : certaines actions judiciaires doivent être traitées par les tribunaux du gouvernement :

- _ Adoptions
- _ Mariage & Divorce (si le non-croyant veut partir)
- _ Les limites des terrains cadastrales (même si elles sont acceptées par les croyants impliqués).

Ou dans le cas de maltraitance ou de négligence envers un enfant, un parent chrétien peut être contraint de demander la protection d'un tribunal contre un ex-conjoint rétrogradé.

Mais même dans ce genre d'exceptions, quand pour une raison quelconque un chrétien se trouve inévitablement devant un tribunal avec un confrère croyant, son but devrait être de glorifier Dieu et JAMAIS d'obtenir un avantage égoïste.

- Le principe général est la suivante : ne traînez pas un autre croyant devant le tribunal, mais réglez-le entre vous ou au sein de la famille de Dieu.

Applications :

- Le principe est simple : ne traînez pas d'autres chrétiens devant les tribunaux du monde. Mais aussi :
- En famille : disputes entre enfants.
 - Enseigner vos enfants à :
 1. Régler les disputes entre eux.
 2. Demander à un parent d'aider à la résolution.
 3. Être prêt à souffrir un tort.
 4. Que chaque tort ne sera pas réglé dans ce monde.

Dans l'église :

Entre croyants d'églises différentes : Demandez aux responsables de vous aider à résoudre la situation.

Le règle d'or se trouve dans Colossiens chapitre 3 et illustré par Jésus dans Matthieu.

La grâce et le pardon.

Matthieu 18

21 Alors Pierre s'approcha et lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il pêchera contre moi ? Jusqu'à sept fois ? Jésus lui dit : 22 Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

Et par la suite, Jésus donne la parabole du serviteur impitoyable de versets 23 à 35.

C'est préférable, c'est l'exemple de Christ de pardonner les torts à un frère ou à une sœur en Christ, même être abusé, que de les trainer devant les tribunaux de ce monde.

Que Dieu bénisse l'enseignement de Sa Parole. Amen.